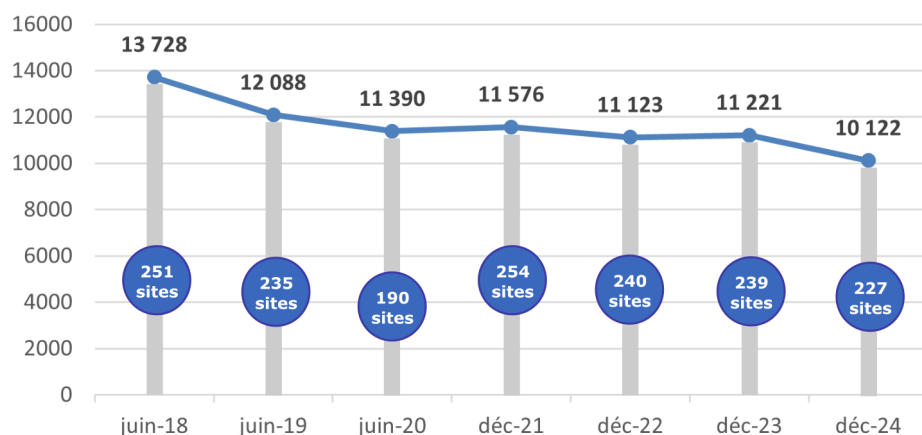




ÉTAT DES LIEUX 2024 ET PANORAMA CHIFFRÉ DES ACTIONS MENÉES EN 2023

Ce panorama est établi à partir des données renseignées sur la plateforme numérique *Résorption-bidonvilles* qui recense, sur l'ensemble du territoire national, les sites d'habitat informel et les actions dont ils font l'objet. **La politique de résorption des bidonvilles pilotée par la Dihal cible les sites où vivent des ressortissants européens**, ils sont majoritairement Roumains et Bulgares. Les données présentées dans ce bilan concerne la métropole.

Au 31 décembre 2023, environ 11 200 personnes vivaient encore dans 240 sites de 10 personnes ou plus, d'origine intra-européenne exclusivement.



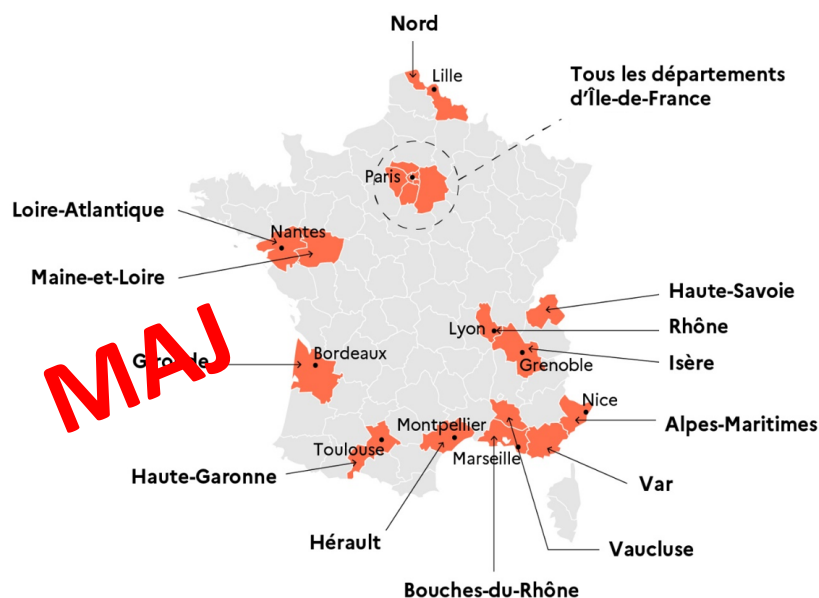
Evolution du nombre de sites et d'habitants depuis 2018 :
une baisse continue et significative

Après une stabilisation relative de la population ces trois dernières années, l'année 2024 est marquée par une baisse significative du nombre d'habitants :

au 1er décembre 2024 environ 10 000 personnes, d'origine intra-européenne, vivaient en bidonvilles.

La population a diminué d'environ 25% en 6 ans (entre décembre 2018 et décembre 2024).

14 sites ont été résorbés durant l'année 2023, en légère diminution par rapport aux années précédentes (entre 16 et 18). Ces résorptions n'ont pas permis la diminution du nombre de sites entre 2022 et 2023 : on constate toujours l'installation fréquente de nouveaux bidonvilles comme la fermeture de certains sites.

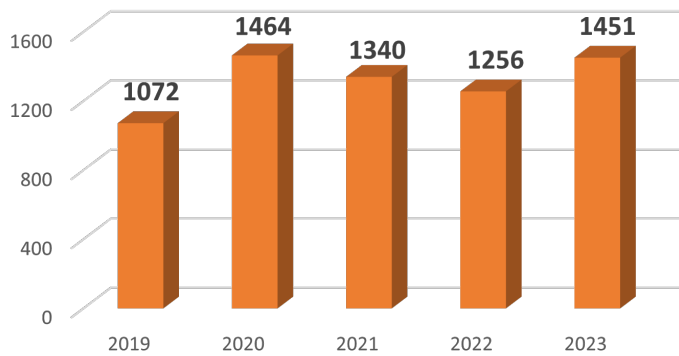


Départements concernés par la présence de bidonvilles où vivent des
ressortissants européens en France métropolitaine

- 2023 -

1 451 personnes relogées
1 248 contrats de travail signés
3 704 enfants scolarisés (2023-2024)
6 322 bénéficiaires d'un
accompagnement santé
6 442 personnes ayant un accès à
l'eau

Nombre de personnes ayant accédé à une solution de **relogement** longue durée (**hébergement ou logement**) depuis 2019



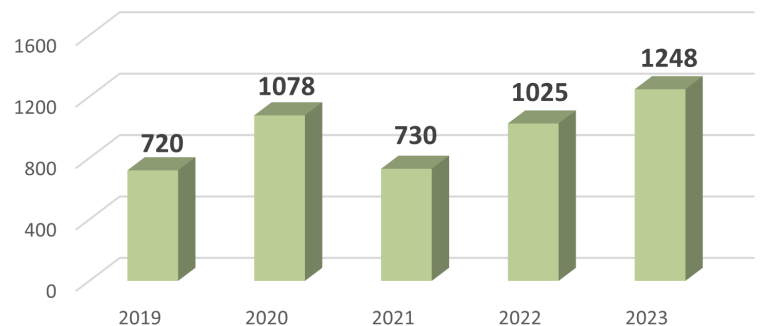
Environ **6 500** personnes ont été relogées depuis 2019.

En **2023**, près de **1 500** personnes ont été relogées. Les trois quarts ont été relogés en **hébergement ou logement adapté**, dont espace temporaire d'insertion (ETI). Tandis qu'un quart de ces personnes a accédé directement à un logement autonome.

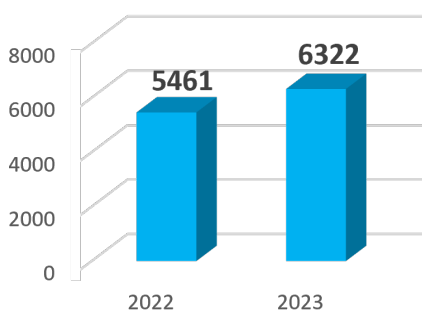
La très grande majorité de ces relogements a concerné des personnes issues de bidonvilles. Seulement 13% des personnes vivaient dans un ETI ou dans un logement accompagné dans le diffus.

§ emploi. Nombre 2023....

Nombre de personnes ayant accédé à un **emploi** depuis 2019



Nombre de personnes ayant bénéficié d'un accompagnement vers la **santé** depuis 2022

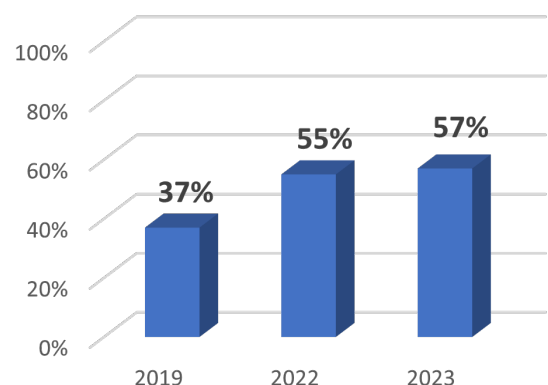


En un an, près de **1 000** personnes supplémentaires ont bénéficié d'un accompagnement vers la santé.

Type d'actions

§ accès à l'eau, directive, droit fondamental

Part de personnes ayant un accès à l'**eau** depuis 2019



FOCUS SUR LES ACTIONS FINANCEES EN 2023 PAR DES CREDITS RESORPTION DES BIDONVILLES

Une enveloppe de
8,9 M€

19 départements
13 hors IdF

43 opérateurs

75 actions

En 2023, 19 départements ont bénéficié de crédits issus de l'enveloppe nationale dédiée à la résorption des bidonvilles. Le montant de cette enveloppe s'élevait à 8,9 millions d'euros. Quasiment tous ces départements étaient déjà financés en 2022 (95%).

Par ailleurs, 84% des actions avaient déjà démarré avant 2023 car seulement 12 nouvelles actions ont été initiées en 2023. On constate ainsi une **continuité des actions déjà engagées et la nécessité de s'inscrire dans la durée, tout en ayant un calendrier clair de résorption.**

Parmi ces crédits, 2 millions d'euros sont attribués à des actions de médiation scolaire.

La médiation scolaire

Synthèse

42

médiateurs

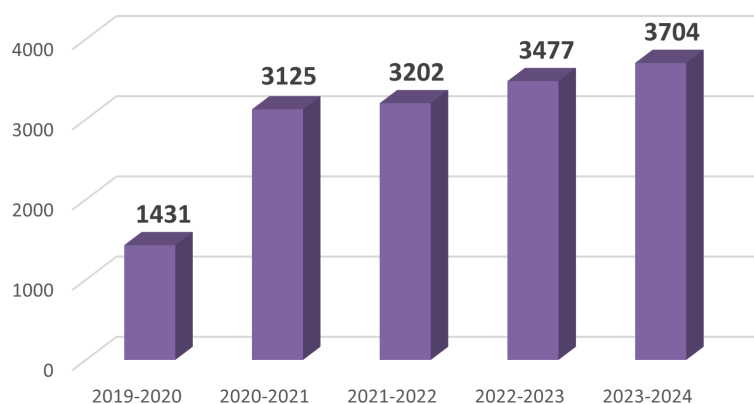
21

associations

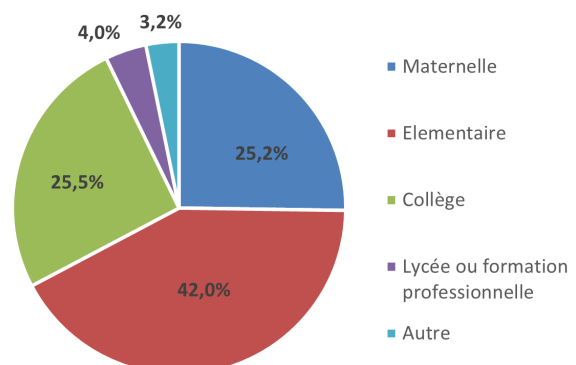
16

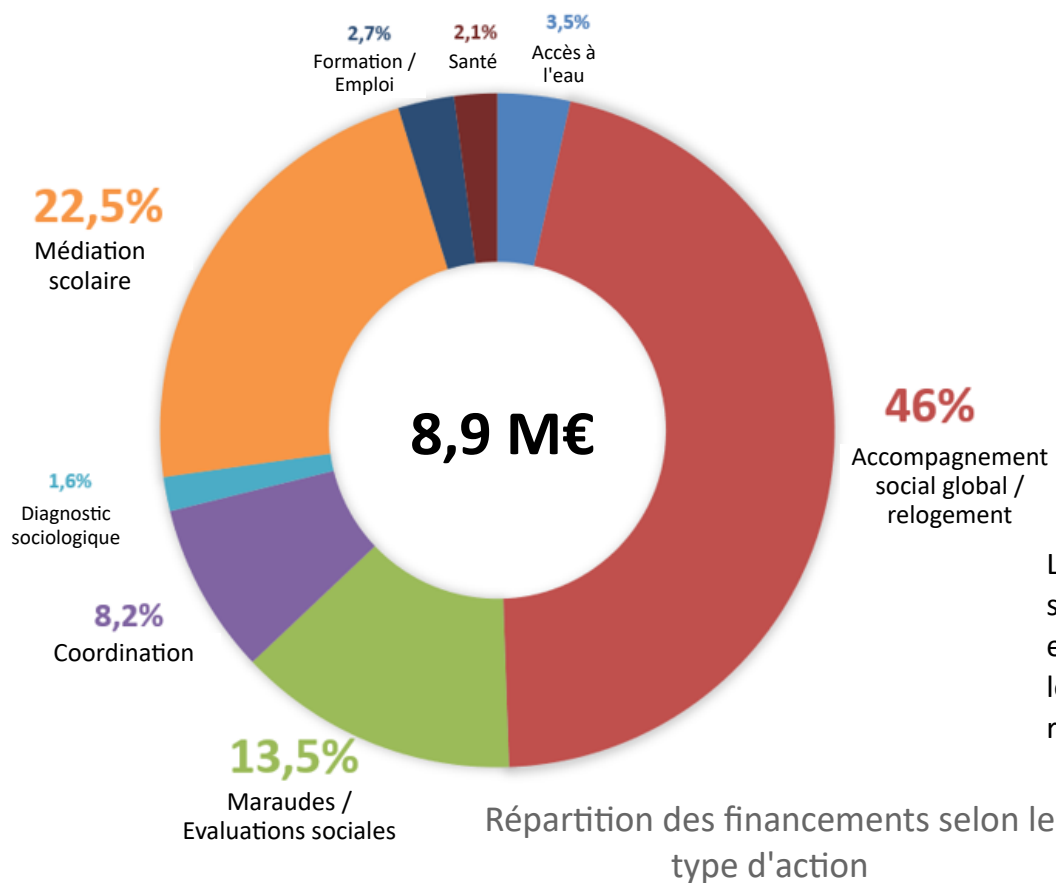
départements

Nombre d'enfants **scolarisés** depuis 2019



Répartition des mineurs bénéficiant d'une action de médiation scolaire





120 000 €
C'est le financement moyen d'une action.

1 000 €
C'est le coût moyen d'une action par habitant.

La moitié de l'accompagnement social est réalisé dans les espaces temporaires d'insertion, le tiers sur les bidonvilles et le reste en diffus.

En cohérence avec l'**instruction gouvernementale du 25 janvier 2018** qui précise le cadre d'action de la politique publique de résorption des bidonvilles, les actions territoriales financées par la Dihal en 2023 relèvent principalement d'une **approche globale, partenariale** et de la **connaissance des sites**.

ACTEURS* FINANCÉS EN 2023 PAR DES CRÉDITS RÉSORPTION DES BIDONVILLES

ACINA
ADDAP 13
Amicale du Nid 38
AIH
ALC
Alfa 3A
ALYNEA
AMPIL
AREA
ASBL
Askola
AUDACIA
Bordeaux Métropole - GIP Médiation
CLASSES
COALLIA
2 Choses Lune
COS Quancard
Croix Rouge Française
Ecole enchantée
Ecole et Famille
Emmaüs Solidarité
Equalis
ESPOIR

France Horizon
Grenoble Alpes Métropole
Habitat et Humanisme
Habitat-Cité
Intermèdes-Robinson
La Cimade
La Sauvegarde du Nord
LAVIH
L'Ecole au présent
Les Enfants du Canal
Les Forges
PEP 44
PEP 94
PUI
RENCONT'ROMS NOUS
Solidarités International
Soliha
Trajectoires
UCRM
UFUT 44
Unis Cité Toulouse

* Recensés sur la plateforme
Résorption-bidonvilles